

RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00667

Numéro SIREN : 889 283 602

Nom ou dénomination : 1730

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005815

BILAN - ACTIF

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ACTIF	Valeurs au 30/09/22			Valeurs au 30/09/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	6 500,00	556,11	5 943,89	
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40,00		40,00	40,00
TOTAL (I)	6 540,00	556,11	5 983,89	40,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	5 869,00		5 869,00	1 373,00
Autres créances (3)	7 365,04		7 365,04	317,46
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	8 984,90		8 984,90	27 143,58
Charges constatées d'avance (3)	862,05		862,05	331,00
TOTAL (II)	23 080,99		23 080,99	29 165,04
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	29 620,99	556,11	29 064,88	29 205,04
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN - PASSIF

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PASSIF	Valeurs au 30/09/22	Valeurs au 30/09/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 500,00)	500,00	500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	50,00	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 391,27	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-339,91	18 441,27
SITUATION NETTE	18 601,36	18 941,27
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	18 601,36	18 941,27
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 918,57	383,59
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	330,00	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 289,28	926,18
Dettes fiscales et sociales	3 925,67	7 941,00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		1 013,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	10 463,52	10 263,77
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	29 064,88	29 205,04
(1) Dont à plus d'un an	330,00	
(1) Dont à moins d'un an	9 803,52	10 263,77
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CHARGES (hors taxes)	Exercice du 01/10/21 au 30/09/22			Exercice N-1	
	Achats	Var. Stocks	Total	01/10/20	au 30/09/21
Charges d'exploitation (I)					
Achats de marchandises	2 725,22		2 725,22	4 478,20	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	232,88		232,88	419,98	
Autres achats et charges externes *			15 075,52	10 338,53	
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements			24 116,52	7 027,00	
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			556,11		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			0,37	20,04	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I)			42 706,62	22 283,75	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)					
Charges financières					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
Intérêts et charges assimilées (2)					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (III)					
Charges exceptionnelles					
Sur opérations de gestion			44,00		
Sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			44,00		
Participation des salariés aux résultats (V)					
Impôt sur les bénéfices (VI)				3 254,00	
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)			42 750,62	25 537,75	
BÉNÉFICE (3)				18 441,27	
TOTAL GÉNÉRAL			42 750,62	43 979,02	
* Y compris :					
- redevances de crédit-bail mobilier					
- redevances de crédit-bail immobilier					
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs					
(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées					
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de					

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 01/10/21 au 30/09/22	Exercice N-1 01/10/20 au 30/09/21
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	2 015,70	5 462,22
Production vendue (biens et services)	40 393,52	38 515,00
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	42 409,22	43 977,22
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	1,49	1,80
Sous-total B	1,49	1,80
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) (A+B)	42 410,71	43 979,02
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	42 410,71	43 979,02
PERTE (3)	339,91	
TOTAL GÉNÉRAL	42 750,62	43 979,02
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont produits concernant les entités liées</i>		
<i>(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de</i>	-44,00	

1730

Société à responsabilité limitée

Au capital de 500€ (cinq cent euros)

Siège social : 816 chemin de La Marbrière 69460 Vaux en Beaujolais

889 283 602 RCS Villefranche-Tarare

L'an deux mille vingt-trois le premier février à neuf heures.

Procès-Verbal pour l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2021-2022

Les associés ont été convoqués par courriel en date du 15 Janvier 2023.

M. Bertoye François associé majoritaire de la SARL 1730, titulaire de 3 parts sur 5 de 100€ chacune et Mme Bertoye Judith titulaire de 2 parts sur 5 de 100€, le tout composant le capital social de 500€. Tous deux cogérants de la SARL 1730 sont présents à l'assemblée.

Monsieur François BERTOYE en sa qualité de cogérant et associé majoritaire préside les débats.

Madame Judith Bertoye en sa qualité de cogérant et d'associé est désignée Secrétaire.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- **La feuille de présence de l'Assemblée,**
- **La copie de la convocation adressée aux associés,**
- **L'ordre du jour de l'Assemblée,**
- **Les comptes sociaux de l'exercice clos au 30 Septembre 2022,**
- **Le rapport de gestion du Président,**
- **Le texte des projets de résolution proposées par le Président à l'Assemblée,**

Puis le Président déclare que ses rapports, les textes des projets de résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social de la Société, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

FB JS

Les associés ont pris les décisions suivantes :

- 1- Présentation et approbation des comptes annuels pour l'exercice 2021-2022
- 2- Affectation du résultat
- 3- Rémunération des gérants
- 4- Modification des conventions

1- Présentation et approbation des comptes annuels pour l'exercice 2021-2022

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2- Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 s'élevant à 339,91 euros de la manière suivante :

Origine : Résultat déficitaire de l'exercice : 339,91 euros,

Affectation : Au report à nouveau, soit 339,91 euros,

Solde du report à nouveau après affectation : 18.601.36 euros,

Répartition après affectation : cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres de la Société à 18.601.36 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3- Rémunération des gérants

Il est convenu que le cogérant, Mr François BERTOYE verra sa rémunération réduite à un montant de 0€ par mois jusqu'à modification sur décision de l'Assemblée Générale. Les cotisations obligatoires restent à la charge de la SARL 1730.

La rémunération de Judith Bertoye reste inchangée, conformément au Procès-Verbal de création de la SARL 1730. Autrement dit, la rémunération sera de 0€ jusqu'à modification sur décision de l'Assemblée Générale.

FB JB

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4- Modification de la Convention

Plusieurs modifications de la convention entre la SARL 1730 et la famille BERTOYE ont été réalisées comme suivent :

- Location d'un espace de travail, le loyer mensuel est abaissé à 100€.
- L'abonnement téléphonique de Judith BERTOYE est pris en charge par la société à hauteur de 90%
- Assurances, une assurance sera prise en charge pour le véhicule Peugeot, Partner, immatriculé CD 741 FH. L'assurance du véhicule mis à disposition par la Famille Bertoye restera à la charge du propriétaire.
- Véhicules. la société a acquis un véhicule Peugeot, Partner immatriculé CD 741 FH. La famille bertoye met à disposition un Opel Zafira immatriculé AC 003 GW

La présente convention est annexée au procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La convention entre dans le cadre de l'article L.213-19 du code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé consigné sur le registre de ses délibérations et signé par tous les associés.

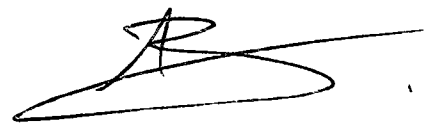
Fait à Vaux-en-Beaujolais, le 01/02/2023 en 2 exemplaires.

Signatures

François BERTOYE

A large, complex handwritten signature in black ink, consisting of multiple overlapping loops and lines.

Judith BERTOYE

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent loop at the top and a long horizontal stroke extending to the right.